



Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal de l'Assemblée Générale de 24-mars-2023

1. Présents

AVON Annie (Représentante de la Mairie d'Uchaux)	GUERRINI Annie
AVON Claude	HAMOUDI Ahmed
BOMENNEL Alain	LEMARIE Fabienne
BOMENNEL Denis	PANICUCCI Patrick
CHAMBON Georges	PERENON Bernard
CLAEYS Lysiane	PERENON Gisèle
DALIGAND Yvon	REICHER Pascal
DIAS Jorge	REVAULT Annick
DIAS Monique	REVAULT Didier
GIBERT Daniel	SAURA Joseph (Président d'honneur)
GONDRAN Frédéric	SAURA Michèle (Correspondante locale de la presse)
GREGOIRE Martine	SCHNEIDER Christian
GUERRINI Philippe	

Excusés

GOBLET Richard

LEONFORTE Michel

2. Quorum

34 cotisants sont à jour de cotisation, dont 23 sont présents.

Le quorum étant largement atteint, l'assemblée générale peut délibérer et le Président, Mr Georges CHAMBON déclare la séance ouverte.

3. Rapport d'activité

Réalisé en 2022

Cinq manifestations particulières ont été organisées durant l'exercice 2022

- Le 27/04 Grillade au Tennis Club d'Uchaux
- Le 04/06 Tournoi annuel de l'ABU
- Le 24/08 Une journée sous les pins
- Le 10/09 Challenge de la mairie d'Uchaux
- Le 17/11 Pieds et paquets dans la salle de la Galle
- Un soir à la pinède le 24 août
- Un repas pieds et paquets le 17 novembre

Un grand merci aux membres qui se sont impliqués dans ces repas festifs



Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal de l'Assemblée Générale de 24-mars-2023

Prévisions 2023

- Un repas moules frites est organisé le dimanche 23 avril devant le Tennis Club.
- Un repas est également prévu pour clôturer le tournoi annuel qui aura lieu le 3 juin-2022 aux Farjons
A ce propos, le bureau demande à l'assistance de commencer dès maintenant la recherche des lots à mettre en jeu lors de ce tournoi.
- Le Challenge de la mairie d'Uchaux est prévu pour le 9 septembre

Site internet de l'ABU

Présentation par Jorge Dias du site internet qu'il a mis en ligne et qui permet non seulement de suivre les résultats et le classement de chacun mais également toutes les informations concernant les activités de l'association et ce depuis 2014

Pour accéder au site internet il faut saisir dans un navigateur : **Uchaux-pétanque**

Les César de la boule Uchalienne

Après une période de tests en fin d'année 2023, Jorge DIAS a mis en œuvre un système informatique permettant de noter les résultats lors de chaque rencontre hebdomadaire et d'en calculer les différents classements.

L'objectif principale de ce système est de pouvoir organiser une cérémonie annuelle appelée « Les César de La Boule Uchalienne » destinée non seulement à récompenser les mieux classés mais aussi et surtout à disposer d'une nouvelle opportunité de faire la fête.

Une présentation du système et de ces règles a été faite Jorge DIAS en assemblée générale qui a insisté sur le fait que ces classements ne peuvent être qu'indicatifs et qu'ils ne préjugent pas des qualités de chacun de nos joueurs.

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée

4. Rapport financier

Total des charges 2022 : 2 050,03 €

Total des produits 2022 : 2943.41 €

Le résultat net de l'exercice 2022 est positif de 893.38 €.

Le report de l'exercice précédent est de 1 417.07 €.

La trésorerie au 31-décembre2022 est ainsi de 2 310.45 €.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée

5. Renouvellement du Conseil d'Administration 2023

Rappel des statuts :

Les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée Générale pour 2 ans et sont rééligibles



Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal de l'Assemblée Générale de 24-mars-2023

Membres sortants :

BOMMENEL Alain réélu à l'unanimité
CHAMBON Georges réélu à l'unanimité
DIAS Jorge réélu à l'unanimité
GONDRAND Frédéric réélu à l'unanimité

Nouveaux entrants :

GIBERT Daniel Elu à l'unanimité
PANICUCCI Patrick Elu à l'unanimité

6. Questions diverses

Le maintien de la cotisation à 15 euros a été approuvée.

Les horaires des rencontres des mercredis et des samedis restent pour l'instant inchangés.

Concernant la mise à disposition pour l'ABU de salles il est précisé que la salle de La Galle doit être réservée 6 mois à l'avance que pour la salle du tennis, qui est un local municipal, le tennis est prioritaire mais si un éventuel agrandissement devait se faire, l'ABU est intéressée.

L'association dispose de deux bouledromes octroyés par la Mairie d'Uchaux : Un situé place de Jardins, l'autre sous les pins derrière le cimetière de La Galle.

Le bouledrome de la Place des Jardins est difficilement utilisable en été du fait qu'il est découvert et sans aucune protection solaire.

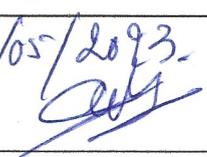
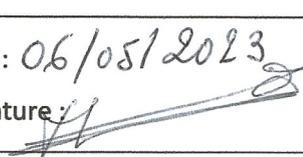
Or, c'est en été que l'affluence est la plus importante sur les terrains de pétanque. De ce fait, l'association se voit contrainte de refuser des adhésions, le bouledrome sous les pins ne pouvant accueillir que 24 joueurs maximum.

Une rencontre avec Madame La Maire est à organiser afin d'étudier, entre autres, les possibilités d'un agrandissement du bouledrome sous les pins.

7. Clôture de l'assemblée générale

Le Président, Mr Georges CHAMBON a clôturé la réunion en invitant les participants au verre de l'amitié.

Fait à Uchaux, le 25-mars-2022

Président : Mr Georges CHAMBON	Le Trésorier : Mr Alain BOMMENEL	Secrétaires : Martine GREGOIRE Frédéric GONDRAN
Date : 06/05/2023 Signature : 	Date : 06/05/2023 Signature : 	Date : 6/05/2023 Signature : 